

## PATRIMOINE RESTAURATION DE L'ÉGLISE ST BLAISE – NOTRE-DAME DES MALADES



C'est probablement l'un des bâtiments le plus emblématiques de Vichy et assurément l'un des plus originaux...

Sans doute aussi l'un des plus visités.

Situé au cœur du Vieux Vichy, composé d'un édifice du XVIIème siècle, d'une extension bientôt centenaire et d'un clocher des années 1950 (ensemble inscrit aux Monuments Historiques), l'église Saint-Blaise-Notre des Malades détonne et étonne par sa silhouette originale et ses décors intérieurs colorés.

Mais d'importants dégâts nécessitent un programme de restauration commençant par la mise en sécurité du bâtiment.

Ces travaux débutent en novembre 2023 et devraient durer 1 an.

Inscrit Monument historique, l'ensemble est constitué de l'église ancienne Saint-Blaise du XVII<sup>ème</sup> siècle et de son extension en béton l'église Notre- Dame-des-Malades, construite de 1925 à 1943 et son clocher élevé en 1956.

Conçu à la manière d'une œuvre d'art totale par les architectes vichyssois, Antoine Chanet et Jean Liogier, les décors intérieurs (mosaïques, décors peints, vitraux) sont réalisés par les ateliers des frères Mauméjean et le maître verrier Francis Chigot.

Un diagnostic technique complet de l'édifice a été réalisé et a permis d'établir un plan pluriannuel de travaux sur 15 ans.

Les interventions nécessaires ont ainsi été identifiées.

Hiérarchisées selon le degré d'urgence, ces interventions sont organisées suivant 4 grands thèmes :

- La sécurité des personnes et du bâti
- Le confort des usagers
- L'intégrité de l'ouvrage (art, histoire, matière)
- La mise en valeur (décors peints, mise en lumière)

La première phase des travaux, qui débute en novembre 2023 concerne la mise en sécurité des personnes, du bâtiment et le confort des usagers :

- mise hors d'eau/ hors d'air avec la restauration de toutes les toitures (couvertures en ardoises, charpente en bois, réfection des toitures terrasses et verrières de toit) et de quelques vitraux,
- purge des bétons fragiles en façade
- mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite : création d'un ascenseur dans le clocher, pour accéder à la nef de l'église Notre-Dame-des-Malades, et de toilettes adaptées.

Ce chantier devrait durer 12 mois - Cout des travaux : 1 523 000 € TTC

Montant prévisionnel de la restauration (études et les 2 phases du projet) : 3,40 M€

Subvention DRAC : 900 584 €

Subvention du Département de l'Allier : 360 000 €



Durant les travaux l'église reste accessible aux visiteurs et les messes sont maintenues.